



# Rapport d'activité 2025

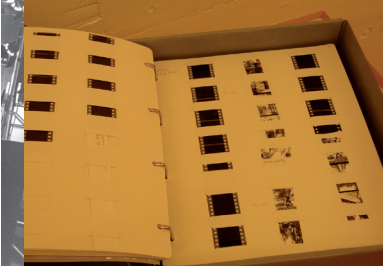
---



*Capturer*



*Documenter*



*Préserver*

*Archiver*

*Association vaudoise des archivistes*

## **26<sup>ème</sup> rapport d'activité 2025**

**Mai 2026**



## Table des matières

Informations générales.....	2
Connaissez-vous l'Association vaudoise des archivistes ?.....	4
L'association est largement ouverte.....	5
Membres du comité.....	6
Membres de l'association au 31 décembre 2025.....	8
Rapport de la Présidente.....	14
Bilan et résultats comptables au 31 décembre 2025.....	15
Rapport de la Trésorière sur l'exercice 2025.....	16
Projet de budget AVA pour l'année 2027.....	17
Prix AVA 2025 – Préserver la mémoire numérique d'une organisation humanitaire internationale : le cas de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC).....	19
Activité sur la Gestion photographique à travers le cycle de vie documentaire du 5 décembre 2025.....	21
Les richesses insoupçonnées de vos Archives : Un lingot, non pas d'or, mais de fonte – le trésor insoupçonné de la Fondation Jean Monnet.....	24
Règlement du Prix AVA.....	26
Bulletin d'adhésion.....	27

## *Connaissez-vous l'Association vaudoise des archivistes ?*

**L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES,  
CRÉÉE LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 1996,  
A POUR BUTS DE :**

- Permettre des rencontres et des échanges entre ses membres ;
- Diffuser des savoir-faire reconnus par la communauté professionnelle ;
- Développer des outils d'aide à la gestion des archives ;
- Participer aux réflexions sur le développement de l'activité archivistique dans le canton de Vaud ;
- Promouvoir la valeur et l'intérêt du patrimoine archivistique du canton de Vaud ;
- Faire connaître les formations et débouchés professionnels.

**NOUS ORGANISONS LES ACTIVITÉS SUIVANTES :**

- Journées thématiques de formation – information, visites ;
- Cours de paléographie ;
- Soutiens éditoriaux ;
- Le groupe de travail GT « Description & Diffusion » ;
- Le groupe de travail GT « Records Management et archivage électronique » ;
- Le groupe de travail GT « Vaud Archives communales ».

## *L'association est largement ouverte*

– **AUX REPRÉSENTANT·E·S DE PROFESSIONS VOISINES**

bibliothécaires, documentalistes, restauratrices et restaurateurs, conservatrices et conservateurs de musée ou de dépôts thématiques ;

– **AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES**

Union des communes vaudoises, Association des secrétaires municipaux, Confrérie des préfets ;

– **AUX UTILISATRICES ET UTILISATEURS DES ARCHIVES**

lectrices et lecteurs, érudit·e·s, étudiant·e·s, chercheur·e·s, généalogistes, héraldistes ;

– **AUX DÉTENTEURS DE FONDS D'ARCHIVES**

familles, collectivités, entreprises soucieuses de préserver et de transmettre leur patrimoine.

**L'ASSOCIATION ENTEND VALORISER ET PORTER  
À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC  
LES RÉALISATIONS DE TOUTES CELLES ET TOUS CEUX  
QUI CONTRIBUENT À SAUVEGARDER  
LA MÉMOIRE DE NOTRE CANTON**

## *Membres du comité*

### **Présidente**

**Mme Fabienne Chatelan**

Archives communales de Morges  
Chemin du Banc-Vert 5A  
1110 Morges

Tél. : 021 828 04 16  
archives(at)morges.ch

### **Vice-présidente**

**Mme Lisane Lavanchy Bräm**

Archives Historiques de Nestlé  
Av. Nestlé 55  
1800 Vevey

Tél. : 021 924 19 41  
lisane.lavanchy(at)nestle.com

### **Trésorière**

**Mme Aurélie Cardinaux**

Haute école pédagogique du canton de Vaud  
Av. de Cour 33  
1014 Lausanne

Tél. : 021 316 05 31  
aurelie.cardinaux(at)hepl.ch

### **Membres**

**M. Jean-Jacques Egger**  
(jusqu'en juin 2025)

Archives de la Ville de Lausanne  
Rue du Maupas 47  
1004 Lausanne

Tél. : 021 315 22 61  
jean-jacques.egger(at)lausanne.ch

**Mme Lorraine Filippozzi**

Archives de la Ville de Vevey  
Rue du Lac 2  
1800 Vevey

Tél. : 021 925 34 47  
lorraine.filippozzi(at)vevey.ch

**M. Nam Pham**

Centre des littératures en Suisse romande  
Université de Lausanne  
1015 Lausanne

Tél. : 021 692 30 30  
nam.pham(at)unil.ch

**M. Sébastien Vérolet**  
(dès septembre 2025)

Archives communales de Pully  
Chemin de la Damataire 13  
1009 Pully

Tél. : 021 721 35 52  
[sebastien.verolet\(at\)pully.ch](mailto:sebastien.verolet(at)pully.ch)

**M. Mathias Walter**

Archives cantonales vaudoises (ACV)  
Rue de la Mouline 32  
1022 Chavannes-près-Renens

Tél. : 021 316 37 84  
mathias.walter(at)vd.ch

**Secrétariat et comptabilité**

**Mme Isabelle Vioget**

Association vaudoise des archivistes - AVA  
1000 Lausanne

[ava\(at\)archivistes.ch](mailto:ava(at)archivistes.ch)

## *Membres de l'association au 31 décembre 2025*

Membres institutions (28 cotisants) :

- Archives cantonales vaudoises (ACV), 1022 Chavannes-près-Renens
- Archives de l'État du Valais (AEV), 1950 Sion
- Archives historiques régionales d'Aoste, M. Joseph Rivolin, I-11100 Aoste
- Archives de la Ville de Sion, 1950 Sion 2
- Association des archivistes suisses (AAS), 3322 Urtenen-Schönbühl
- Banque Cantonale Vaudoise, Service GED et Archivage, CAB, 1008 Prilly
- Bibliothèque Cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL), Service des Manuscrits, site Unithèque, 1015 Lausanne
- Centre des littératures en Suisse romande, UNIL, 1015 Lausanne
- CHUV, Unité de codage et archivage médical (CAM), site LVBC, 1011 Lausanne
- Cinémathèque suisse, Centre de recherche et d'archivage, 1002 Lausanne
- Centre International de Recherches sur l'Anarchisme (CIRA), 1012 Lausanne
- Datarec SA du groupe Barec, 1024 Ecublens
- Docuteam SA, 1400 Yverdon-les-Bains
- École hôtelière de Lausanne (EHL), 1000 Lausanne 25
- EPFL-VPA-SISB-AIR, 1015 Lausanne
- Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA), Secrétariat général, 1009 Pully
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe, La Ferme de Dorigny, 1015 Lausanne
- Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine, 1006 Lausanne
- Institut Benjamin Constant, UNIL, 1015 Lausanne-Dorigny
- Jobin SA, 1007 Lausanne
- Institut et Haute École de la Santé La Source, Archives, 1004 Lausanne
- Passeurs d'Archives Sàrl, 1700 Fribourg
- Pro Archives SA, 1260 Nyon
- Protocol SA, 1004 Lausanne
- Société des Produits Nestlé S.A., Archives Historiques Nestlé, 1800 Vevey
- Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), 1014 Lausanne
- Tribunal fédéral suisse, 1000 Lausanne 14
- Université de Lausanne (UNIL), Service des ressources informationnelles et archives (UNIRIS), 1015 Lausanne-Dorigny

**Membres communes vaudoises (132 cotisants) :**

– Commune d’Aclens	1123 Aclens
– Commune d’Aubonne	1170 Aubonne
– Commune d’Avenches	1580 Avenches
– Commune de Bassins	1269 Bassins
– Commune de Baulmes	1446 Baulmes
– Commune de Begnins	1268 Begnins
– Commune de Belmont-sur-Lausanne	1092 Belmont-sur-Lausanne
– Commune de Bettens	1042 Bettens
– Commune de Bex	1880 Bex
– Commune de Bière	1145 Bière
– Commune de Blonay-Saint-Légier	1807 Blonay
– Commune de Bougy-Villars	1172 Bougy-Villars
– Commune de Bourg-en-Lavaux	1096 Cully
– Commune de Boussens	1034 Boussens
– Commune de Bremblens	1121 Bremblens
– Commune de Buchillon	1164 Buchillon
– Commune de Bullet	1453 Bullet
– Commune de Bursinel	1195 Bursinel
– Commune de Chamblon	1436 Chamblon
– Commune de Champagne	1424 Champagne
– Commune de Chardonne	1803 Chardonne
– Commune de Chavannes-le-Veyron	1148 Chavannes-le-Veyron
– Commune de Chavannes-près-	1022 Chavannes-près-Renens
– Commune de Chésereux	1275 Chésereux
– Commune de Chevroux	1545 Chevroux
– Commune de Chigny	1134 Chigny
– Commune de Concise	1426 Concise
– Commune de Coppet	1296 Coppet
– Commune de Corcelles/Payerne	1562 Corcelles-près-Payerne
– Commune de Corseaux	1802 Corseaux
– Commune de Corsier-sur-Vevey	1804 Corsier-sur-Vevey
– Commune de Cossonay	1304 Cossonay
– Commune de Crissier	1023 Crissier
– Commune de Croy	1322 Croy
– Commune de Cudrefin	1588 Cudrefin
– Commune de Daillens	1306 Daillens
– Commune de Denges	1026 Denges
– Commune de Dompierre	1682 Dompierre
– Commune de Duillier	1266 Duillier
– Commune de Dully	1195 Dully
– Commune d’Echallens	1040 Echallens
– Commune d’Echandens	1026 Echandens
– Commune d’Echichens	1112 Echichens
– Commune d’Ecublens	1024 Ecublens
– Commune d’Epalinges	1066 Epalinges

– Commune d'Essertines/Yverdon	1417 Essertines-sur-Yverdon
– Commune d'Etagnières	1037 Etagnières
– Commune d'Etoy	1163 Etoy
– Commune d'Eysins	1262 Eysins
– Commune de Faoug	1595 Faoug
– Commune de Fey	1044 Fey
– Commune de Founex	1297 Founex
– Commune de Froideville	1055 Froideville
– Commune de Gimel	1188 Gimel
– Commune de Gingins	1276 Gingins
– Commune de Gland	1196 Gland
– Commune de Grandcour	1543 Grandcour
– Commune de Gryon	1882 Gryon
– Commune de Jorat-Mézières	1084 Carrouge
– Commune de Jorat-Menthue	1062 Sottens
– Commune de Jouxens-Mézery	1008 Jouxens-Mézery
– Commune de La Rippe	1278 La Rippe
– Commune de La Sarraz	1315 La Sarraz
– Commune de La Tour-de-Peilz	1814 La Tour-de-Peilz
– Commune de L'Abbaye	1344 L'Abbaye
– Commune de Lausanne	1004 Lausanne
– Commune de Lavey-Morcles	1892 Lavey-Morcles
– Commune de Lavigny	1175 Lavigny
– Commune du Mont-sur-Lausanne	1052 Le Mont-sur-Lausanne
– Commune de Le Vaud	1261 Le Vaud
– Commune de Leysin	1854 Leysin
– Commune de L'Isle	1148 L'Isle
– Commune de Lonay	1027 Lonay
– Commune de Lucens	1522 Lucens
– Commune de Lully	1132 Lully
– Commune de Lussy-sur-Morges	1167 Lussy-sur-Morges
– Commune de Lutry	1095 Lutry
– Commune de Marchissy	1261 Marchissy
– Commune de Method	1438 Method
– Commune de Mies	1295 Mies
– Commune de Montagny-Yverdon	1442 Montagny-près-Yverdon
– Commune de Montanaire	1410 Thierrens
– Commune de Montillier	1041 Poliez-le-Grand
– Commune de Montreux	1820 Montreux
– Commune de Mont-sur-Rolle	1185 Mont-sur-Rolle
– Commune de Morges	1110 Morges 1
– Commune de Moudon	1510 Moudon
– Commune de Noville	1845 Noville
– Commune de Nyon	1260 Nyon
– Commune d'Ollon	1867 Ollon
– Commune d'Orbe	1350 Orbe
– Commune d'Ormont-Dessus	1865 Les Diablerets

– Commune d’Oron	1607 Palézieux-Village
– Commune de Paudex	1094 Paudex
– Commune de Payerne	1530 Payerne
– Commune de Penthalaz	1305 Penthalaz
– Commune de Penthérez	1375 Penthérez
– Commune de Prangins	1197 Prangins
– Commune de Prévèrenge	1028 Prévèrenge
– Commune de Prilly	1008 Prilly
– Commune de Provence	1428 Provence
– Commune de Pully	1009 Pully
– Commune de Rances	1439 Rances
– Commune de Renens	1020 Renens
– Commune de Roche	1852 Roche
– Commune de Rolle	1180 Rolle
– Commune de Romainmôtier-Envy	1323 Romainmôtier-Envy
– Commune de Rougemont	1659 Rougemont
– Commune de Savigny	1073 Savigny
– Commune de St-Barthélemy	1040 Saint-Barthélemy (VD)
– Commune de St-Cergue	1264 Saint-Cergue
– Commune de Ste-Croix	1450 Sainte-Croix
– Commune de St-Prex	1162 Saint-Prex
– Commune de St-Sulpice	1025 Saint-Sulpice (VD)
– Commune de Sullens	1036 Sullens
– Commune de Trélex	1270 Trélex
– Commune de Treycovagnes	1436 Treycovagnes
– Commune de Valbroye	1523 Granges-Marnand
– Commune de Valeyres-Montagny	1441 Valeyres-sous-Montagny
– Commune de Valeyres-Rances	1358 Valeyres-sous-Rances
– Commune de Vaulion	1325 Vaulion
– Commune de Vevey	1800 Vevey
– Commune de Veytaux	1820 Veytaux
– Commune de Villars-le-Terroir	1040 Villars-le-Terroir
– Commune de Villars-Sainte-Croix	1029 Villars-Sainte-Croix
– Commune de Villeneuve	1844 Villeneuve
– Commune de Vufflens-la-Ville	1302 Vufflens-la-Ville
– Commune de Vully-les-Lacs	1585 Salavaux
– Commune de Yens	1169 Yens
– Commune d’Yverdon-les-Bains	1401 Yverdon-les-Bains
– Commune d’Yvonand	1462 Yvonand
– Commune d’Yvorne	1853 Yvorne

**Membres individuels (115 cotisants) :**

- Abou Samra Nayo Samar
- Ahonyo Seyena
- Allimann Séverine
- Althaus Dominique
- Alves Nina
- Anderfuhren Sandrine
- Aubert Jean-Pierre
- Aubert Madeleine
- Barbezat Nadège
- Bardel Philippe
- Barreau Ivan
- Béguelin Marcel
- Berizzi Ludivine
- Bernasconi Aurore
- Bernasconi Vasco
- Berthoud Raphaël
- Bezençon Vincent
- Bilvin Vanessa
- Bize Philippe
- Bolens Sarah
- Bolliger Monika
- Borboën Isabelle
- Bourbon-Mayor Elisabeth
- Brand Patricia
- Busset Mary-Claude
- Calisto Acacio
- Cardinaux Aurélie
- Carruzzo Sabine
- Chauvie Anne
- Chiarada Florian
- Contesse Eloi
- Cornut Simren
- Cosandey Roland
- Coste Adrien
- Cotting Noémie
- Coutaz Gilbert
- De Mulinen Pascale
- Depoisier Michel
- Dessonnaz Jean-Daniel
- Develey Yvette
- Duruz Olivier
- Egger Jean-Jacques
- Etique Michela
- Falciola Jean-Marc
- Farine Julie
- Feihl Olivier
- Filippozzi Lorraine
- Fillon Isabelle
- Forestier Pierre
- Frochoux Pierrette
- Giffard Isabelle
- Gilliéron Christian
- Giorgianni Michèle
- Galimberti Barbara
- Ghiringhelli Jean
- Giovannini Manuela
- Grodecki Christophe
- Grote Michèle
- Guanzini Catherine
- Guarnaccia Luca
- Guignard Henri-Louis
- Guillot Vincent
- Guisolan Jérôme
- Hausmann Germain
- Heim Joachim
- Heiniger Maude
- Humbert Madeline
- Jacot Jean-François
- Juvet Arnaud
- Karli Chantal
- Keusen Aline
- Krause-Bilvin Jan
- Lapointe Guigoz Julie
- Lavanchy Lisane
- Lorenzo Laura
- Lüthi-Graf Evelyne
- Maniscalco Sabrina
- Marrel Elodie
- Matthey Cécile
- Mendez Benoît
- Minissale Giulia
- Morisod Pascal
- Nanchen Marie
- Nava Jessica
- Nicod Jean-Marc
- Noyer Frédéric
- Panigada Alessandra
- Parrat René
- Pellaux Geneviève
- Pflug Léopold
- Pictet Robert
- Pieracci Aurélie
- Praz Renaud
- Raymond Denyse
- Roch Nadia
- Romero Camila
- Ruegg Marcel
- Salvadori Consuelo
- Seewer Bourgeois Eveline
- Seibt Yonathan
- Smaniotto Anne Jamie-Lee
- Spitale Erard Muriel
- Steudler Brigitte
- Testori Daniele
- Thonney Delphine
- Tièche Julien

- Tissot Laurent
- Torello Laure
- Tourn Christine
- Varidel Marc
- Visconti Simone
- Walter Mathias
- Yerly José
- Yoakim William
- Zea Chavez David

### **Évolution des membres durant l'année 2025**

- Admission de deux institutions ;
- Deux communes ont quitté l'association ;
- Huit membres individuels ont été admis ;
- Trois membres individuels ont quitté l'association ;
- Un étudiant est passé de membres étudiants à membres individuels.

### **Membres étudiant-e-s (6 cotisants)**

- Fernandes Catarina
- Ferreira Daniel
- Michel Elias
- Noirjean Aimée
- Rollinet Raphaël
- Viqueira Ramos Jessica

### **Membre d'honneur**

- Liniger Ruth

### **Statistique des membres**

Membres « institutions »	28
Membres « communes »	132
Membres « individuels »	115
Membres « étudiant-e-s / AC »	6
Membre d'honneur	1
<b>Total des membres</b>	
<b>au 31 décembre 2025</b>	<b>282</b>

### Résumé

au 30.06.2001 = 250 membres  
 au 25.05.2002 = 256 membres  
 au 14.06.2003 = 254 membres  
 au 31.12.2004 = 260 membres  
 au 31.12.2005 = 264 membres  
 au 31.12.2006 = 267 membres  
 au 31.12.2007 = 268 membres  
 au 31.12.2008 = 260 membres  
 au 31.12.2009 = 261 membres  
 au 31.12.2010 = 262 membres  
 au 31.12.2011 = 258 membres  
 au 31.12.2012 = 261 membres  
 au 31.12.2013 = 262 membres  
 au 31.12.2014 = 261 membres  
 au 31.12.2015 = 258 membres  
 au 31.12.2016 = 264 membres  
 au 31.12.2017 = 270 membres  
 au 31.12.2018 = 265 membres  
 au 31.12.2019 = 266 membres  
 au 31.12.2020 = 270 membres  
 au 31.12.2021 = 271 membres  
 au 31.12.2022 = 270 membres  
 au 31.12.2023 = 273 membres  
 au 31.12.2024 = 277 membres  
 au 31.12.2025 = 282 membres

## *Rapport de la Présidente*

En 2025, le comité s'est réuni cinq fois.

Le comité a organisé l'assemblée générale le 13 juin 2025 au Musée Suisse du Jeu, à La Tour-de-Peilz. A cette occasion, M. Raphaël Rollinet, récipiendaire du Prix AVA 2024, a présenté son travail de bachelor intitulé « Migration de "Panorama", un portail d'accès à la mémoire communale. Cas pratique et perspectives de développement aux archives communales ». Les participants ont pu ainsi être tenu au courant de l'évolution des portails « Vaud archives communales » et « Panorama ». L'après-midi s'est terminé par une visite guidée de l'institution et le traditionnel apéritif.

Mme Karine Crousaz, maître d'enseignement et de recherche à la Section d'histoire de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, a animé le cours de paléographie consacré à la lecture de textes extraits d'un des registres du consistoire de Lutry (XVIIe siècle). 16 participants, soit une légère hausse par rapport à 2024, ont suivi les trois séances des 30 octobre, 6 et 27 novembre.

Le comité a décerné le Prix AVA 2025 à Mme Catarina Fernandes pour son travail de bachelor consacré à la préservation à long terme des ressources numériques historiques au sein de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le travail de Mme Fernandez a obtenu la note maximale. Le prix a été remis le 15 octobre 2025 à la HEG (campus de Batelle à Carouge).

Une activité dédiée à la Gestion photographique à travers le cycle de vie documentaire s'est tenue le 5 décembre à Photo Elysée, à Lausanne. A cette occasion, les 68 participants ont suivi les retours d'expérience des records managers et archivistes de trois institutions : le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité de la Ville de Genève - DCAM (Mme Anissa Mayer), le Comité International Olympique - CIO (Mmes Sabine Haller-Neumann et Audrey Bongard), et Photo Elysée - Musée cantonal pour la photographie (M. Frédéric Noyer). La valorisation et la diffusion des archives photographiques ont également été abordées avec la présentation de la plateforme de diffusion Memobase par Mme Consuelo Salvadori. Le public a posé de nombreuses questions à la suite de chaque intervention.

Le comité a accordé un subside de 1'000 CHF pour le livre d'hommage au professeur Daniel Maggetti édité par les éditions Zoé, avec la collaboration du Centre des littératures en Suisse romande (CLSR). D. Maggetti, est professeur ordinaire de littérature romande à l'Université de Lausanne, et directeur du Centre depuis 2003, fonction qu'il quittera en 2026. Il a poursuivi durant toutes ces années l'édition critique des textes littéraires romands, initiée par ses prédécesseurs. L'activité du CLSR se concentre particulièrement sur l'étude des archives littéraires.

Le même montant a été alloué pour soutenir la continuation du projet de révision du Fonds Poncer initié en 2016.

Le Groupe de travail description et diffusion (GT DD) s'est réuni à 5 reprises en 2025 avec l'objectif d'organiser un événement fin 2026 sur la thématique « Archives et Société ».

Fabienne Chatelan  
Présidente

## *Bilan et résultats comptables au 31 décembre 2025*

*Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2026*

Dans le cadre du rapport financier 2025 soumis à l'Assemblée générale ordinaire du 29 mai 2026, nous présentons ci-après les principaux éléments d'analyse de l'exercice écoulé ainsi que les perspectives budgétaires pour les années 2026 et 2027.

### **Bilan au 31 décembre 2025**

<b>N° du compte</b>	<b>Libellé du compte</b>	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
1010	CCP 60-377052-4 Association	112'051.87	
1100	Débiteurs cotisants	280.00	
1300	Charges payées d'avance	329.85	
2030	Avances reçues		30.00
2202	Dettes à c.t. envers l'AVS		22.00
2300	Produits reçus d'avance		90.00
2301	Charges à payer		1'600.00
2500	Fonds Poncer		2'500.00
2510	Plateforme VAC		24'493.85
2800	Capital de l'Association		81'949.36
<b>2978 et 2979</b>	<b>Bénéfice net de l'exercice</b>		<b>1'976.51</b>
		112'661.72	112'661.72

### **Compte de pertes et profits au 31 décembre 2025**

<b>N° du compte</b>	<b>Libellé du compte</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>
<b>Produits</b>			
3000	Produits des cotisations AVA		18'000.00
3010	Don des cotisants AVA		30.00
3040	Produits cours et ventes divers AVA		310.00
3800	Perte sur débiteur		-90.00
<b>Charges d'exploitation</b>			
4040	Charges cours et ventes divers AVA	2'052.17	
<b>Charges du personnel</b>			
5000 + 5075	Salaire + charges sociales	4'125.80	
5002	Salaire indépendant (facture)	00.00	
<b>Autres charges</b>			
6500	Fournitures de bureau et informatique	1'349.80	
6504	Rapport d'activité annuel	1'691.80	
6510	Ports et taxes postales	1'378.70	
6530	Honoraires de tiers	0.00	
6540	Autres charges administratives	280.07	
6601	Soutiens divers	2'500.00	
6602	Prix AVA	600.00	
6604	Site Internet	152.20	
6640	Activités et manifestations AVA	1'347.15	
6641	Frais de séance du Comité	455.80	
6642	Cotisations à des associations	250.00	
6840	Frais bancaires de l'Association	90.00	
<b>9200</b>	<b>Bénéfice net de l'Association</b>	<b>1'976.51</b>	
		18'250.00	18'250.00

# Rapport de la Trésorière sur l'exercice 2025

## 1. Analyse du bilan et des résultats de l'exercice 2025

- L'Association termine l'année 2025 avec un bénéfice net de **1'976.51 CHF**, confirmant une situation financière saine.
- Depuis 2025, la gestion financière de la Plateforme « *Vaud archives communales* » est assurée par les Archives cantonales vaudoises. Les avoirs accumulés jusqu'en 2023 ont été comptabilisés sous forme d'un compte de dette à long terme (compte 2510) en attente des besoins futurs du GT des utilisateur·ices de la Plateforme. Le nouveau solde du compte au 31 décembre 2025 s'élève à **24'493.85 CHF**.
- L'événement consacré à la Gestion des documents photographiques à travers le cycle de vie documentaire a généré **210 CHF** de produits et **552.17 CHF** de charges, entraînant une **perte de 342.17 CHF**, absorbée par l'Association.
- Les charges liées aux **cours de paléographie** donnés par Mme Crousaz ont été comptabilisées dans le compte charges cours et ventes (4040).
- Nous comptabilisons une augmentation des charges dans le compte fournitures de bureau et informatique dues à l'augmentation des impressions cette année qui a nécessité l'achat de papier à en-tête, de papier couleur, de toner supplémentaire et d'un nouveau tambour pour l'imprimante pour remplacer l'ancien.

## 2. Révision du budget 2026 voté et adapté selon les besoins réels

La révision du budget 2026 repose sur une actualisation réaliste des prévisions votées en 2025, en proposant les adaptations suivantes (en gras dans le tableau ci-après) :

- Adaptation des recettes des cotisations à 18'000 CHF au vu de l'augmentation du nombre de cotisations en 2025.
- Pas d'honoraires de tiers prévus en 2026 (compte 6530).
- Augmentation du budget Soutiens divers (compte 6601) intégrant un nouveau soutien annuel de 2'000 CHF en 2026 – 2027 – 2028 au projet du Fond Poncer.
- Augmentation des charges du site internet à 600 CHF, au vu d'une nouvelle maintenance du site qui se doit d'être réalisée dans les meilleurs délais. Un groupe de travail au sein du comité s'est créé afin d'avancer dans le projet.
- Augmentation de 500 CHF sur le compte manifestation AVA concernant la participation au voyage organisé pour le 30ème anniversaire de l'association.
- Augmentation des frais de séance du comité au vu de l'augmentation du nombre de membres du comité.
- Augmentation des cotisations à des associations due à l'augmentation de la cotisation de l'AAS.

## Projet de budget AVA pour l'année 2027

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2026

	Comptes 2025	Budget 2025	Différence 2025*	Budget 2026	Budget 2027
<b>Recettes de l'Association</b>					
3000 Produits des cotisations	18 000.00	17 600.00	+400.00	<b>18 000.00</b>	<b>18 000.00</b>
3010 Dons des cotisants	30.00	-	+30.00	-	-
3040 Produits cours et ventes	310.00	-	+310.00	1 500.00	200.00
3800 Perte sur débiteurs	-90.00	-	-90.00	-	-
<b>Total des recettes de l'AVA</b>	<b>18 250.00</b>	<b>17 600.00</b>	<b>+650.00</b>	<b>19 500.00</b>	<b>18 200.00</b>

\* la différence en « + » pour les recettes indique que nous avons reçu plus d'argent que prévu dans le budget.

<b>Dépenses de l'Association</b>					
<b>Charges d'exploitation</b>					
4040 Charges cours et ventes	2 052.17	1 800.00	+252.17	6 000.00	4 000.00
<b>Charges de personnel</b>					
5000 Salaires, 5075 ch. sociales	4 125.80	4 200.00	-74.20	4 200.00	4 200.00
5002 Salaires int. indépendants	-	-	-	2 000.00	-
<b>Autres charges</b>					
6360 Taxes et impôts	-	-	-	-	-
6500 Fournit. bureau et informa.	1 349.80	700.00	+649.80	700.00	1 000.00
6504 Rapport d'activité annuel	1 691.80	1 800.00	-108.20	1 800.00	1 800.00
6510 Port et taxes postales	1 378.70	1 200.00	+178.70	1 200.00	1 200.00
6530 Honoraires de tiers	-	-	-	-	200.00
6540 Autres ch. administratives	280.07	300.00	-19.93	300.00	150.00
6601 Soutiens divers	2 500.00	2 000.00	+500.00	4 000.00	4 000.00
6602 Prix AVA	600.00	600.00	-	600.00	600.00
6604 Site Internet	152.20	500.00	-347.80	600.00	600.00
6640 Manifestations AVA	1 347.15	1 500.00	-152.85	4 000.00	1 700.00
6641 Frais de séances comité	455.80	500.00	-44.20	<b>700.00</b>	700.00
6642 Coti. à des associations	250.00	250.00	-	350.00	350.00
6840 Frais bancaires AVA	90.00	100.00	-10.00	100.00	100.00

<b>Total des dépenses</b>	<b>16 273.49</b>	<b>15 450.00</b>	<b>+823.49</b>	<b>26 550.00</b>	<b>20 600.00</b>
---------------------------	------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

<b>Solde pour balance</b>	<b>1 976.51</b>	<b>2 150.00</b>	<b>-173.49</b>	<b>- 7 050.00</b>	<b>-2 400.00</b>
---------------------------	-----------------	-----------------	----------------	-------------------	------------------

\* la différence en « + » pour les dépenses indique que nous avons payé plus de charges que prévues dans le budget initial.

## **Présentation des principales prévisions et intentions pour le budget 2027**

Après une année 2026 marquante pour l'association avec son **30<sup>e</sup> anniversaire**, l'année 2027 est une année ordinaire.

Le budget 2027 pour les charges cours et vente est abaissé à 4'000 CHF en prévision du cours de paléographie et le renouvellement de l'activité « se former pour former » si celle-ci a du succès en 2026.

Concernant le compte manifestations de l'AVA, qui avait été augmenté dans le budget 2026 en fonction notamment du voyage pour le 30<sup>ème</sup> anniversaire, le montant est remis à 1'700 CHF en 2027 pour couvrir principalement les frais de l'assemblée générale.

Quant au compte soutien divers, nous avons augmenté le soutien à 4'000 CHF en tenant compte de notre soutien au Fond Poncer pour un montant annuel de 2'000 CHF jusqu'en 2028 tout en gardant le montant initial de nos soutiens de 2'000 CHF pour d'autres projets.

### **4. Conclusion générale**

L'analyse de l'exercice 2025 confirme la capacité de l'Association à maintenir une gestion financière rigoureuse.

En 2026, nous fêtons ensemble le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Association. Il s'agit d'une année particulière, marquée par plusieurs événements spéciaux. Pour rappel, le Comité a souhaité mettre en valeur cet anniversaire, ce qui se traduit par une augmentation exceptionnelle du budget 2026 manifestations et formations.

Pour 2027, le budget a été revu de manière prudente : moins d'événements sont prévus, ce qui permet de contenir les charges, tout en assurant les activités principales.

L'AVA conserve ainsi une situation financière solide. Elle investit pour dynamiser ses activités en continuant à proposer des prestations de qualité à ses membres, tout en maintenant une gestion responsable.

## *Prix AVA 2025 – Préserver la mémoire numérique d'une organisation humanitaire internationale : le cas de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC)*

Depuis plusieurs décennies, la transformation numérique des organisations a profondément modifié la nature des documents produits et conservés, faisant des contenus numériques la principale, voire l'unique trace des activités institutionnelles. Dans ce contexte, la préservation à long terme de ces ressources constitue un enjeu stratégique majeur, encore insuffisamment pris en compte dans de nombreuses organisations, et en particulier lorsque d'autres priorités opérationnelles dominent. Le risque est alors celui d'une perte progressive, souvent invisible, de la mémoire institutionnelle, causée par l'obsolescence technologique, la dégradation des supports et l'absence de pratiques structurées.

Ce travail de bachelor a été réalisé en collaboration avec les *Library & Archives Services* de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC), l'un des plus grands réseaux humanitaires au monde. Les Archives de l'IFRC ont pour mission d'identifier, de préserver et de rendre accessibles les documents historiques de l'organisation afin de promouvoir la compréhension de ses actions, de soutenir la transparence et de renforcer la responsabilité institutionnelle. Dans un environnement marqué par une production numérique croissante et une grande diversité de formats, l'IFRC est aujourd'hui confrontée à des risques importants concernant l'accessibilité, la fiabilité et la pérennité de son patrimoine numérique.

S'appuyant sur le besoin exprimé par les archivistes de définir et de rédiger une politique de préservation numérique, ce travail de bachelor vise à soutenir ces démarches en démontrant la pertinence et la nécessité d'une stratégie de préservation numérique adaptée au contexte spécifique d'une organisation humanitaire internationale. Ainsi, l'objectif est double : d'une part, analyser les pratiques existantes et les risques associés à l'absence de démarches structurées et d'autre part, identifier des pistes d'action réalisables permettant d'initier ou de renforcer une stratégie de préservation à long terme.

Ce travail repose sur quatre axes complémentaires. Une revue de la littérature a tout d'abord permis de clarifier les concepts fondamentaux de la préservation numérique et de présenter les principaux principes, standards et modèles de référence du domaine. Cette base théorique met en évidence que la préservation numérique ne se limite pas au stockage des fichiers, mais repose sur un ensemble d'activités continues visant à garantir l'authenticité, l'intégrité, la fiabilité et l'utilisabilité des objets numériques dans le temps. Elle souligne également l'importance des dimensions organisationnelles, notamment en matière de gouvernance, de coûts, de responsabilités et de compétences.

Dans un second temps, une exploration des pratiques d'organisations internationales comparables a été menée à travers une enquête et des études de cas. Bien que le nombre de réponses à l'enquête ait été très limité, les résultats obtenus mettent en lumière des tendances partagées : l'absence de politiques formalisées, le manque de ressources dédiées et un écart récurrent entre les intentions stratégiques et la mise en œuvre opérationnelle. Les études de cas montrent toutefois que des avancées sont possibles lorsque la préservation numérique est intégrée aux flux de travail existants, soutenue par un engagement clair de la direction et portée par une collaboration étroite entre les services d'archives, les équipes informatiques et les autres parties prenantes.

Le troisième axe de l'étude a consisté en une analyse des pratiques internes de l'IFRC en matière de gestion des actifs numériques. Cette analyse, fondée sur la modélisation des processus métiers et l'application de modèles de maturité, révèle plusieurs vulnérabilités. Les pratiques apparaissent hétérogènes selon les types de contenus, avec une intégration limitée du rôle de l'archiviste, en particulier pour les documents nativement numériques. L'évaluation de la maturité place l'organisation à un niveau basique à intermédiaire, indiquant que certaines mesures existent, mais sans garanties structurelles suffisantes pour assurer une préservation durable. De plus, l'absence

d'une vision claire sur les formats, les volumes et les caractéristiques techniques des fichiers numériques empêche d'identifier quels contenus sont les plus exposés aux risques et quels devraient être traités en priorité.

Enfin, une analyse comparative de dix solutions de préservation numérique, tant propriétaires qu'open source, a permis d'évaluer leur adéquation avec les besoins et les contraintes spécifiques de l'IFRC. Les résultats montrent qu'il n'existe pas de solution universelle : chaque outil implique des compromis entre richesse fonctionnelle, coûts, complexité de mise en œuvre, customisation et dépendance aux fournisseurs. Cette analyse ne vise pas à formuler une recommandation immédiate, mais à fournir une base de réflexion pour de futures décisions stratégiques.

Sur la base de l'ensemble de ces constats, trois axes de recommandations émergent. Le premier concerne la nécessité de mener une analyse technique approfondie et régulière des collections numériques afin de mieux comprendre leur composition, leurs formats et les risques associés. Le deuxième souligne l'importance de renforcer la sensibilisation interne et la collaboration entre les parties prenantes, la préservation numérique devant être comprise comme une responsabilité partagée à l'échelle de l'organisation. Le troisième met en avant l'adoption d'une posture proactive de veille et de développement des compétences, permettant aux archivistes de renforcer progressivement leur expertise et leur rôle de leadership sur ces questions au sein de l'organisation.

En conclusion, à mesure que l'IFRC déploie sa Stratégie 2030 et poursuit sa transformation numérique, la valeur de l'information numérique est de plus en plus reconnue. Cette reconnaissance doit toutefois s'accompagner d'une attention concrète : préserver l'information relève d'un véritable acte de stewardship, garantissant que les preuves produites aujourd'hui puissent devenir la mémoire institutionnelle de demain. Dans le secteur humanitaire, où la rapidité, la fiabilité et la traçabilité de l'information influencent directement l'action et la redevabilité, l'absence de préservation compromet non seulement les données elles-mêmes, mais aussi la capacité de l'organisation à agir, à rendre compte et à maintenir la confiance auprès du public et des donateurs. Les archives institutionnelles ne se limitent dès lors pas à une fonction rétrospective, mais constituent un levier stratégique essentiel au service de la transparence, de la continuité et de la crédibilité organisationnelle.

Catarina Fernandes  
Lauréate du Prix AVA 2025

Travail de Bachelor disponible à l'adresse : <https://sonar.ch/global/documents/333336>

## *Activité sur la Gestion photographique à travers le cycle de vie documentaire du 5 décembre 2025*

Les services des administrations communales et des institutions patrimoniales gèrent un nombre croissant de documents photographiques. Afin d'en assurer la conservation et la valorisation, ces documents doivent suivre le même cycle de vie documentaire que les documents textuels, tout en tenant compte de critères et d'outils spécifiques. Préoccupé par ces enjeux, le comité de l'AVA a constitué un groupe de travail afin d'organiser un après-midi d'information consacré à la présentation d'exemples concrets de gestion photographique à travers le cycle de vie documentaire. L'évènement s'est déroulé dans la salle de réunion de Photo Ellysée, à Lausanne, à l'invitation de M. Frédéric Noyer, archiviste numérique au sein de l'institution. Les organisateurs ont souhaité montrer des exemples concrets de gestion à différents stades du cycle de vie documentaire.

### **Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité de la ville de Genève (DACM)**

Mme Anissa Mayer, documentaliste image, a présenté la gestion des photographies du DACM. Outre la gestion de fonds historiques papier et négatifs, ce Département a la particularité d'employer, depuis 1981, deux photographes chargés d'effectuer des reportages photographiques afin de documenter l'évolution architecturale et urbanistique de la ville, comprenant notamment les bâtiments, les chantiers et le mobilier urbain.

Mme Meyer, responsable de la collecte et du traitement d'environ 60'000 photographies au format papier et numérique, travaille avec Adobe Bridge pour l'organisation des images (ex : tri initial, édition des métadonnées, organisation par lots, retouches), et avec Alfresco, une plateforme de gestion documentaire d'entreprise conçue pour centraliser et sécuriser les contenus. Les fichiers y sont conservés aux formats JPEG et TIFF. Conçue pour la gestion des archives courantes, cette plateforme est également utilisée en tant qu'outil de travail par les services du DACM. Mme Mayer effectue des numérisations ponctuelles à l'intention des utilisateur·rices internes et externes. Les fichiers sont conservés sur un serveur interne à la Ville de Genève.

### **Comité international olympique (CIO)**

Mmes Sabine Haller-Neumann, responsable des archives « Patrimoine – Images et sons », et Audrey Bongard, manager de l'équipe des archivistes photo et audiovisuel, ont présenté les collections photographiques du CIO « De l'acquisition à la mise à disposition ». Les missions de l'institution olympique, outre l'acquisition et la préservation des documents photographiques, mettent l'accent sur leur promotion et leur accessibilité à l'interne et à l'externe (institutions culturelles et éducatives). Le défi de ces objectifs est à la hauteur de l'importance des collections numériques et analogiques composées de plus de 3 millions de photos, de dizaines de milliers d'heures d'images animées et de bobines de film. A noter qu'un programme de sauvegarde du patrimoine du CIO, dit « PAM » (*Patrimonial Assets Management*) entrepris de 2007 à 2014 a permis de préserver tout un passif de documents d'archives menacé de disparition.

Un énorme travail de numérisation, d'inventaire et d'indexation a été effectué. Les documents photographiques numériques suivent l'entièreté du cycle documentaire : sélection d'images pour chaque compétition des JO (*editing*) – catalogage et intégration des métadonnées dans un MAM (*Media Asset Management*) - indexation très fine décrivant, par exemple, les émotions sur les visages des athlètes. Ce travail est réalisé image par image à l'aide de technologies sémantiques afin d'organiser et d'enrichir intelligemment les archives photographiques. La gestion des contenus audiovisuels est intégrée dans une architecture technologique élaborée, articulée autour d'un MAM et de plusieurs systèmes interconnectés, incluant des workflows dédiés à la préservation, à la mise à disposition et au reporting. Leurs données sont hébergées sur une infrastructure cloud souveraine. Enfin, Le portail TOML (*The Olympic Multimedia Library*) offre l'interface visuelle finale permettant aux utilisateur·rices de l'institution de trouver et d'exploiter le patrimoine multimédia du CIO.

## Plateforme 10

La présentation de Frédéric Noyer propose un retour d'expérience sur la mise en place de la préservation numérique des photographies patrimoniales au sein de Plateforme 10 à Lausanne. Il présente le point de vue, volontairement stratégique et non technique, d'un archiviste numérique, dont la tâche est de s'occuper uniquement de la partie « archivage » du cycle de vie des documents. Les exemples sont issus principalement de Photo Elysée, considéré comme lieu pilote du projet, mais sont pensés comme extrapolables à l'ensemble des trois musées de Plateforme 10 (Photo Elysée, mudac, MCBA).

La fusion des trois institutions en 2021 constitue une véritable « année zéro » qui a vu, outre la refonte organisationnelle, la création de services transversaux, la mise en commun des données avec pour conséquence la nécessité du déploiement ex nihilo d'une infrastructure informatique. Si les infrastructures sont nouvelles, les données, elles, préexistent et doivent être organisées, décrites et préservées de manière cohérente au sein de la nouvelle entité et c'est là le sujet qui nous occupe.

L'intervention présente les typologies des objets à préserver : d'un côté les œuvres, nées numériques ou œuvres rétro numérisées, et de l'autre les documents d'activité (productions multimédias et visuels de documentation). Le rôle de l'archiviste est défini comme celui d'un architecte qui agence les systèmes nécessaires à l'archivage électronique pérenne de ces typologies de documents (système de stockage, de moissonnage, de préservation, de gestion des métadonnées et identifiants) selon le schéma OAIS (gestion, préservation, accès) et organise leur processus indépendamment des solutions techniques disponibles ou déjà en place.

Deux processus de préservation sont détaillés : celui des biens patrimoniaux (œuvres numériques ou rétro numérisées) et celui des documents d'activité (fichiers bureautiques après évaluations). Ils reposent sur des chaînes structurées de versement (SIP), de stockage pérenne (AIP) et de diffusion (DIP), appuyées sur des outils spécialisés (pre-ingest : scripts Panda, moissonnage : hapex 10, Docuteam Toolbox et Feeder, préservation Docuteam Box, métadonnées de description : Flora, Docuteam Context, Infrastructures de diffusion).

Une attention particulière est portée à l'orchestration des identifiants utilisés dans les différents systèmes (cotes d'inventaire, ARK, PID) et aux standards de métadonnées (LIDO, ISAD(G), RiC-O), afin de garantir cohérence interne, interopérabilité et diffusion maîtrisée des données, notamment via des portails et agrégateurs externes où seule une sélection de métadonnées est publiée.

L'année 2026 marque le passage progressif de la conception à la mise en œuvre opérationnelle dans les trois institutions. L'interopérabilité permettra l'enrichissement des métadonnées par le lien avec les catalogues d'autorité tant matières, techniques (Getty AAT) que personnes et lieux (VIAF, GND, Wikidata, Geonames...).

Enfin, la présentation souligne les conditions de réussite d'une telle mise en place : soutien institutionnel fort, taille organisationnelle adéquate, travail collectif et capacité des outils métiers à exporter des données structurées.

## **Memobase**

Mme Consuelo Salvadori a présenté la plateforme de diffusion Memobase de Memoriav, association pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel suisse fondée en 1995, qui agrège des fonds audiovisuels d'institutions partenaires. Memoriav a notamment pour mission de le préserver, le valoriser et de le diffuser dans toutes les régions de Suisse. Dans ce cadre, elle offre des prestations de conseils dans le traitement des fonds audiovisuels et apporte un soutien financier à la réalisation de projets.

L'importation de collections photographiques dans Memobase repose principalement sur un moissonnage automatisé des métadonnées via OAI-PMH. Les institutions patrimoniales conservent l'hébergement des fichiers numériques, tandis que Memobase agrège, normalise et publie les métadonnées sur son portail. Les notices sont associées à des identifiants pérennes (ARK), garantissant la stabilité des liens dans le temps. Les processus techniques d'import et de transformation sont documentés et versionnés via des outils collaboratifs (GitLab, Wiki). A noter que Memoriav assure la diffusion des fonds patrimoniaux via Memobase à condition que ceux-ci soient décrits conformément aux normes archivistiques et documentaires en vigueur, structurés de manière cohérente et accompagnés de métadonnées suffisantes garantissant leur qualité scientifique, leur interopérabilité et leur pérennité.

Les échanges avec les intervenants ont été fournis. Les présentations de Plateforme 10 et de Memobase ont suscité de nombreuses questions relatives à la conservation pérenne des fichiers et de leurs métadonnées.

Fabienne Chatelan

Les présentations de l'événement sont accessibles depuis le site de l'AVA :  
<https://www.archivistes.ch/activites/journees-dinformations>

## *Les richesses insoupçonnées de vos Archives : Un lingot, non pas d'or, mais de fonte – le trésor insoupçonné de la Fondation Jean Monnet*

Peu connu du grand public, Jean Monnet a été un acteur discret mais incontournable du XX<sup>e</sup> siècle. Présent à des moments clés de l'histoire, il a toujours été guidé par une ambition simple mais fondamentale : organiser la paix tout en favorisant l'union et la prospérité des peuples d'Europe.

Rien ne laisse présager que ce fils de négociant en cognac, né en 1888, qui n'a fait ni de grandes études ni même le lycée, devienne un jour l'une des figures majeures de l'unité européenne. Il a exercé tour à tour plusieurs fonctions : négociant en cognac au Canada et aux États-Unis ; coordinateur de l'approvisionnement interalliés durant la Première Guerre mondiale ; secrétaire général adjoint de la Société des Nations (SDN) en 1919 ; banquier d'affaires et conseiller auprès du gouvernement chinois durant l'entre-deux-guerres ; responsable de l'approvisionnement militaire des Alliés en 1939 ; représentant du gouvernement britannique auprès des États-Unis en 1940 ; représentant des États-Unis à Alger en 1943 puis membre du Comité français de libération nationale (CFLN) la même année ; commissaire au Plan de modernisation et de reconstruction de la France en 1945 ; instigateur de la Déclaration Schuman en 1950 ; président de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1952 ; et pour finir, président du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe en 1955, fonction à travers laquelle il demeure pendant vingt ans au cœur du développement de l'intégration européenne.

L'histoire de l'objet qui nous intéresse ici commence en 1950. A cette époque, les pays de l'Europe de l'Ouest, affaiblis et ravagés par les destructions de la Seconde Guerre mondiale, tentent de se reconstruire sur les plans économique et social. Parallèlement, la situation géopolitique mondiale reste instable et l'avenir s'annonce préoccupant : la montée de la rivalité entre les États-Unis et l'URSS fait peser le risque d'une troisième guerre mondiale. Les États-Unis font alors pression sur les pays de l'Europe de l'Ouest pour qu'ils s'unissent et puissent présenter un front commun en cas d'invasion soviétique. Jean Monnet, qui est alors commissaire au Plan de modernisation et de reconstruction de la France, propose un projet simple : gérer en commun deux ressources stratégiques clés, le charbon et l'acier, essentielles tant pour l'industrie militaire que civile. Le bassin de production de ces ressources se trouvant à cheval entre la France, l'Allemagne et le Benelux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg), il a longtemps constitué un enjeu majeur de conflit entre États, en particulier entre la France et l'Allemagne.

Pour Jean Monnet, la création d'un marché commun et la gestion collective de ces ressources ont pour objectif d'éviter que les États cherchent à s'approprier au maximum les territoires concernés et de tisser, *de facto*, des liens économiques si forts entre les nations que la guerre entre elles deviendrait inutile. Ainsi, en avril 1950, il soumet son idée sous la forme d'une note de seulement quatre pages au ministre des Affaires étrangères français Robert Schuman. Lorrain, né au Luxembourg, d'abord allemand, puis français au gré des guerres mondiales, Robert Schuman est sensible à un projet de réconciliation franco-allemande et décide de porter politiquement le projet. Avec Monnet, en l'espace d'un mois, ils retravaillent la note, consultent discrètement le chancelier allemand Konrad Adenauer et le 9 mai 1950, à l'issue d'un Conseil des ministres, Schuman prononce une déclaration publique invitant les nations de l'Europe à créer la CECA. Dans la foulée, l'Allemagne annonce son soutien au projet, suivie par l'Italie et les pays du Benelux. Cette annonce fait le tour du monde et suscite un élan d'optimisme général en Europe et ailleurs. Imaginer, seulement cinq ans après la guerre, que les deux grandes nations rivales mettent de côté leurs rancunes séculaires pour construire une unité nouvelle et un projet visant à instaurer une paix durable en Europe constitue une perspective exceptionnelle.

Le 18 avril 1951, à Paris, le traité instituant la CECA est signé et Jean Monnet en devient le premier président. Le 30 avril 1953, à l'usine Belval d'Esch-sur-Alzette (Luxembourg), le marché commun du charbon et de l'acier est inauguré. En cette occasion a lieu la première coulée de fonte européenne sous la forme de petits lingots frappés de ces cinq lettres : E.U.R.O.P. Le lingot était-il trop petit pour le « E » final ? Il n'en est rien. Le mot « Europe » ayant des terminaisons variables selon les langues, il fut décidé, en symbole d'unité, de n'y frapper que le radical commun à toutes. Ce petit lingot, dont la valeur au prix du marché actuel est d'environ 20 centimes, est riche à lui seul

du symbole de la volonté des États européens de se rassembler afin de construire une union solide et pérenne. Cette volonté de symboliser l'unité et le partage se retrouve aussi d'ailleurs dans le traité de Paris lui-même, puisqu'en guise de postface, les États se sont appliqués à mentionner ceci :

Le présent traité

Composé en caractères dits « Romain du Roi » gravé par Grandjean en 1699 sur l'ordre de Louis XIV, a été tiré sur les presses de l'Imprimerie nationale de France

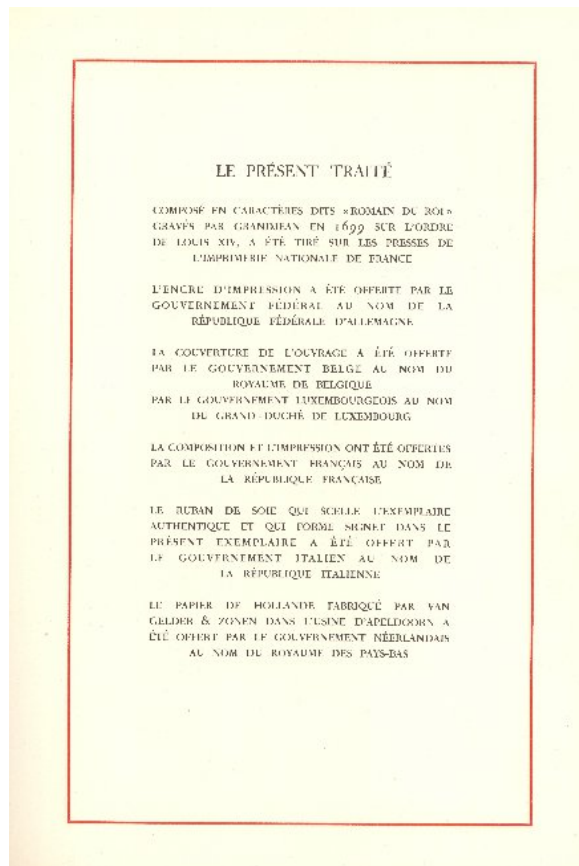
L'encre d'impression a été offerte par le Gouvernement fédéral au nom de la République Fédérale d'Allemagne

La couverture de l'ouvrage a été offerte par le gouvernement belge au nom du Royaume de Belgique  
par le gouvernement au nom du Grand Duché de Luxembourg

La composition et l'impression ont été offertes par le gouvernement français au nom de la République française

Le ruban de soie qui scelle l'exemplaire authentique et qui forme signet dans le présent exemplaire a été offert par le gouvernement italien au nom de la République Italienne.

Le papier de Hollande fabriqué par Van Gelder & Zonen dans l'usine d'Apeldoorn a été offert par le gouvernement néerlandais au nom du Royaume des Pays-Bas



En 1978, avec l'aide de son ami Henri Rieben, professeur à l'Université de Lausanne, Jean Monnet crée à Lausanne la Fondation éponyme qui accueillera ses archives, dont le lingot de fonte, afin de garder vivante la mémoire de son action.

Vincent Bezençon  
Fondation Jean Monnet



*Le Comité souhaite présenter chaque année, dans son rapport d'activité, un document, un objet ou une anecdote historique insolite tirée de vos archives. N'hésitez pas à nous communiquer vos articles.*

# *Règlement du Prix AVA*

## **Nom**

Prix de l'Association vaudoise des archivistes (AVA).

## **Contexte**

L'Association vaudoise des archivistes a créé un prix récompensant un travail de Bachelor of Science effectué par un·e étudiant·e d'une HES, filière Information Science. Ce prix a été approuvé lors de l'assemblée générale du 22 juin 2012.

## **Buts**

Le prix de l'Association vaudoise des archivistes doit contribuer à renforcer :

- Les liens entre l'AVA et les enseignant·e·s HES proches du domaine archivistique ;
- La reconnaissance de la filière archivistique des formations en information documentaire ;
- La réflexion archivistique.

## **Périodicité et nature du prix**

- Le prix peut être attribué une fois par année et s'élève à CHF 600.- net ;
- Le prix est remis lors de la cérémonie de remise des diplômes.

## **Conditions**

- Le travail, rédigé en français, doit répondre aux buts susmentionnés ;
- Conformément aux buts de l'AVA, il n'est pas nécessaire que le candidat ou le travail récompensé aient un lien avec le canton de Vaud ;
- Le travail est proposé au comité de l'AVA par le professeur qui l'a dirigé avec une brève justification. Il doit être envoyé au moins 6 semaines avant la remise des diplômes, 8 semaines si l'envoi a lieu pendant la pause estivale ;
- L'envoi se fait au format PDF à l'adresse [ava\(at\)archivistes.ch](mailto:ava(at)archivistes.ch).

## **Jury**

Le comité de l'AVA choisit le travail récompensé. Pour ce faire, il s'organise librement. Il peut renoncer à attribuer le prix sans devoir fournir de justification particulière. Il n'y a pas de voie de recours.

## **Présentation du travail**

L'étudiant·e distingué·e devra rédiger un article pour le rapport d'activité de l'AVA et sera invité·e à présenter son travail devant les membres de l'AVA lors de l'assemblée générale de l'association.

## Bulletin d'adhésion

**Association vaudoise des archivistes – AVA**  
1000 Lausanne  
[www.archivistes.ch](http://www.archivistes.ch) / [ava\(at\)archivistes.ch](mailto:ava(at)archivistes.ch)

Madame / Monsieur

Nom et prénom : .....

Profession / Raison sociale : .....

Rue et no : .....

No postal : ..... Localité : .....

Courriel : .....

### **Admission à l'AVA en qualité de :**

- |   |                        |
|---|------------------------|
| <input type="checkbox"/> <b>Membre individuel</b>               | <b>CHF 30.- par an</b> |
| <input type="checkbox"/> <b>Membre collectif et institution</b> | <b>CHF 90.- par an</b> |
| <input type="checkbox"/> <b>Membre étudiant-e / AC</b>          | <b>CHF 20.- par an</b> |

Date : ..... Signature : .....

---

## Bulletin de commande

**Association vaudoise des archivistes – AVA**  
1000 Lausanne  
[www.archivistes.ch](http://www.archivistes.ch) / [ava\(at\)archivistes.ch](mailto:ava(at)archivistes.ch)

Nom et prénom : .....

Nom de l'institution : .....

Adresse exacte : .....

Date : ..... Signature : .....

- |  |                 |
|--|-----------------|
| <input type="checkbox"/> <b>Exposer les archives, suggestions pratiques</b>  | <b>CHF 15.-</b> |
| <input type="checkbox"/> <b>Une histoire pour ma commune, suggestions pratiques pour l'élaboration d'une monographie communale</b> | <b>CHF 15.-</b> |
| <input type="checkbox"/> <b>Les archives privées dans les communes</b>   | <b>CHF 15.-</b> |

Les brochures suivantes peuvent être consultées sur le site [www.archivistes.ch](http://www.archivistes.ch) :

- Dossiers scolaires : système de classement & calendrier de conservation ;
- Manuel pratique de gestion des documents, mettre en place les principes de Records Management dans les communes vaudoises.

Consulter

Classer

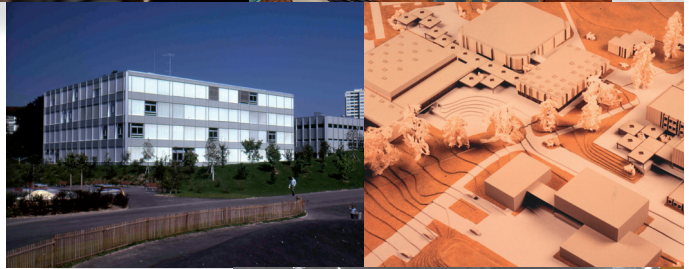
Valoriser



Indexer



Transmettre

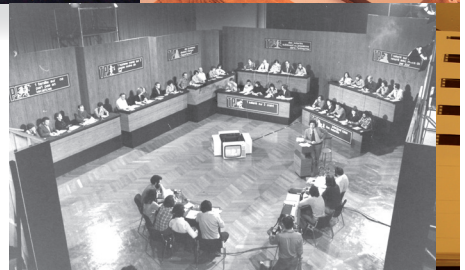


association  
vaudoise des  
archivistes

Association vaudoise des archivistes

[www.archivistes.ch](http://www.archivistes.ch)

[ava@archivistes.ch](mailto:ava@archivistes.ch)



Diffuser